

Etudes pré opérationnelles (parc privé)

Département du Maine-et-Loire

Marie-Laure CLOAREC
Géraldine GUYON

Direction de l'Habitat et du Logement
CS 94104 – 49 941 ANGERS Cedex 02

Tel : 02 41 18 80 67

ml.cloarec@maine-et-loire.fr

g.guyon@maine-et-loire.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Accompagner la requalification et l'adaptation du parc privé.

Revitaliser les centres bourgs pour un aménagement équilibré du territoire départemental au terme d'une démarche globale (habitat, espaces publics, déplacements, équipements et commerces).

TYPE D'AIDE

Subvention / prime

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département du Maine-et-Loire (hors Angers Loire Métropole)

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Collectivités territoriales

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

- Opérations faisant l'objet d'un engagement de l'ANAH,
- Opérations réalisées en maîtrise d'ouvrage des EPCI ou communes
- Opérations situées dans le territoire de la délégation.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

- 25 % plafonnés à 10 000€ pour les PIG et OPAH classiques
- 25% plafonnées à 12 000€ pour les OPAH RU.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COUR.S

Inclus au budget 2022 Ingénierie de 259 000 €.

BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

2021 : 3 études pré-opérationnelles pour un montant de 36 000 €

2020 : néant

2019 : 5 études pré-opérationnelles pour un montant de 51 000 €

2018 : 8 études pré-opérationnelles pour un montant de 89 000 €

2017 : 3 études pré-opérationnelles pour un montant de 36 000 €

2016 : 3 études pré-opérationnelles pour un montant de 36 276 €

2015 : 3 études pré-opérationnelles pour un montant de 36 000 €

2014 : 1 étude pré-opérationnelle pour un montant de 1 910 €.

